

Schéma Départemental d'Action Sociale 2009-2012 de la C.A.F. d'Ille-et-Vilaine

Tous les 4 ans, la CAF doit remettre l'ouvrage sur le métier. En effet, une négociation entre l'Etat et la branche famille s'engage pour déterminer les missions des CAF et les moyens qui leur seront alloués pour atteindre les objectifs fixés.

A partir des orientations nationales, le Conseil d'Administration de la CAF détermine sa politique dans un schéma directeur d'action sociale.

Pour y parvenir, les services travaillent depuis plusieurs mois sur le diagnostic social par territoire et par thème (**petite enfance, jeunesse, parentalité, accompagnement des familles, logement et animation sociale**) et sur le bilan des réalisations.

Quatre réunions ont été organisées en octobre, novembre et décembre 2008 sur les thèmes suivants :

- la vulnérabilité,
- la petite enfance,
- les jeunes, les jeunes adultes et la parentalité,
- le logement et l'animation de la vie sociale.

Nous avons fait appel à deux personnes extérieures :

- Philippe LE SAUX, directeur de l'APRAS, qui nous permet, selon les sujets, par son expertise, sa connaissance du terrain et par son questionnement, de clarifier nos propositions.
- Marc ROUZEAU, chargé de formation à l'IRTS et à l'IEP, spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques, nous aide à structurer notre démarche d'évaluation.

Les administrateurs de la Caf, membres de la Commission de Réflexion de l'Action Sociale, ont eu pour chaque thème, la présentation du diagnostic, du bilan des actions réalisées, du bilan financier, une note d'orientation ainsi que les propositions d'action pour le prochain schéma directeur d'action sociale.

Reste à écrire le document final et à le soumettre au Conseil d'Administration de la Caf pour validation et entreprendre de communiquer avec

nos nombreux partenaires.
En conclusion, beaucoup d'investissements, d'échanges, de réalisations pour permettre de répondre le plus efficacement possible aux trois missions de la CAF :

1. Concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.
2. Accompagner la fonction parentale et faciliter les relations parents / enfants.
3. Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie.

Béatrice MARTELLIERE,
Directrice Adjointe
de la Caf d'Ille-et-Vilaine

INFOS BREVES

- Colloques- Rennes : "Travail social et implication des usagers" le 22.01.2009 ; "Les réparations judiciaires et éducatives pour les victimes de viols" le 07.05.2009 dans le cadre des RV régionaux du travail social organisés par le GIRFAS, Groupe des Instituts Régionaux de Formations des Acteurs Sociaux de Bretagne (rens. : 02.90.09.14.00) ■ Les Forums de l'APRAS (sur invitation) : "Accueil de la petite enfance - Quels parcours des familles à la recherche d'un mode de garde", le 05.03.2009, à la Maison des Associations, 6 cours des Alliés à Rennes.

Edition : L'Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale, 6, cours des Alliés, 35000 RENNES
☎ 02.99.31.52.44 - Fax 02.99.30.81.17 - E-mail : contact@apras.asso.fr - www.apras.org

Directeur de la publication : Philippe Le Saux

Rédaction : Equipe APRAS

Maquette : Sylvie Rault

Imprimerie : BUG, 6 cours des Alliés, 35000 RENNES

lapras
Le social partagé

2009 : innover au service de la cohésion sociale.

L'année 2008 qui vient de s'achever laissera pour beaucoup un goût amer : celui d'une grave crise financière mondiale, devenue authentique crise économique avec malheureusement des effets sociaux en cascade, ici comme ailleurs. Mais au-delà d'une conjoncture morose, nous sommes aussi les témoins d'une mutation en profondeur de notre société toute entière ; un moment charnière entre un modèle économique et sociétal qui s'essouffle et un nouveau modèle qui se cherche, avec de nouveaux équilibres entre l'homme, son économie et son environnement à l'échelle planétaire.

A nous avec d'autres, d'utiliser ces temps de crise, pour agir, évoluer, transformer, s'adapter. En matière d'action sociale, en particulier, nous sommes condamnés à être audacieux et inventifs pour répondre au mieux aux besoins des populations et trouver en particulier de nouvelles réponses pour les plus fragiles. Sortir de la crise, c'est aussi innover dans les outils et surtout réinventer ensemble des rapports humains et sociaux pour plus de solidarité et un mieux vivre ensemble. En créant l'APRAS, les partenaires fondateurs l'ont doté de trois missions principales : Observer, partager, expérimenter. Nous mesurons à quel point elles sont essentielles. Elles nous obligent, administrateurs comme salariés.

Ce numéro de Nota Bene nous présente une étude réalisée sur les modes de garde du jeune enfant. Ce thème illustre, s'il le fallait, que face à des demandes qui évoluent, nous devons toujours chercher à mieux comprendre, à analyser et à produire des réponses partagées. L'ouverture de l'Etoile, lieu d'accueil et d'orientation pour les parents en recherche de solutions de garde, est aussi le produit de ces réflexions.

Que 2009 nous permette de continuer à innover au service de la cohésion sociale. Excellente année à tous.

Nathalie Appéré,
Présidente de l'APRAS.

Du côté de l'APRAS

Accompagnement social : l'APRAS a engagé une action d'accompagnement social pour le compte d'Habitat 35 dans le cadre de l'opération de démolition reconstruction des immeubles Vanneau et Papu dans le quartier St Cyr. Valérie Binet est en charge de cette mission ; elle est accompagnée jusqu'en mars 2009 par Jessica Lall qui achève sa formation d'assistante sociale à l'IRTS de Bretagne.

Médiation de voisinage : L'APRAS a accompagné les médiateurs de proximité bénévoles dans la création de leur association : CIME, "Cité et Médiations" (24 rue Marcel Sembat, 35000 Rennes). L'APRAS travaille actuellement à la réalisation d'un état des lieux de la médiation de proximité à Rennes. Il s'agit de répertorier les différents modes d'intervention et d'élaborer avec les acteurs concernés les conditions d'un travail en réseau pour optimiser les articulations à l'échelle des quartiers.
(Contact APRAS : Christophe Béchet)

Observatoire des Données Sociales : le dernier trimestre de l'année 2008 a été l'occasion de présenter aux communes de Rennes Métropole les données de l'ODS que nous élaborons en partenariat avec l'AUDIAR. Beaucoup d'élus découvraient cet outil pour la première fois et nous ont fait part de leur satisfaction de pouvoir disposer de ces éléments chiffrés pour mettre en chantier leurs projets sociaux. Suites aux échanges avec les communes, nous allons travailler maintenant avec nos partenaires à l'amélioration de l'outil sur certaines thématiques telles que le vieillissement de la population ou l'analyse des revenus.

Equipe APRAS :

■ Rozenn Merrien, animatrice titulaire du DEFA a rejoint l'équipe en mars dernier. D'abord à mi-temps au sein du pôle animation pour seconder Christophe Béchet dans le suivi des Pôles Associatifs de Quartier et la mise à disposition de

Locaux Collectifs Résidentiels à des collectifs ou associations de jeunes, Rozenn est passée à plein temps à la rentrée avec un mi-temps désormais consacré au dossier évaluation du PRU. Sur ce dernier thème Rozenn, est plus particulièrement en charge du volet concertation des habitants.

■ David Moëc, technicien du pôle observation sociale (Tableau de Bord Social, ODS, ...) depuis 4 ans, quitte l'APRAS pour un poste à Nantes. Nous connaissons donc une entreprise nantaise qui vient d'effectuer une belle opération... En effet David a beaucoup contribué ces dernières années au développement de nos capacités au traitement et à l'analyse de données statistiques. Sa très grande maîtrise technique, sa rigueur intellectuelle et sa créativité ont été sources de progrès pour toute l'équipe de l'APRAS. Nous lui souhaitons de pleinement réussir dans cette nouvelle aventure.

■ L'APRAS a un nouveau directeur, Philippe Le Saux, depuis le 15 juin der-

nier. Après 6 années passées à la Ville de Rennes et à Rennes Métropole comme responsable de la mission jeunesse, il succède à Philippe Caffin qui a fait valoir ses droits à la retraite. Retraite relativement active semble-t-il, donc toute l'équipe de l'APRAS le salue et lui souhaite bon courage.

SOMMAIRE

Edito	p. 1
Du côté de l'APRAS	p. 1
Les Pôles Associatifs de Quartier	p. 2
Accueil de la petite enfance	p. 3
Schéma Départemental d'Action Sociale 2009-2012 de la CAF d'Ille-et-Vilaine	p. 4

Les Pôles Associatifs de Quartier

Un pôle associatif est un espace occupé par plusieurs associations, qui mutualisent à la fois des locaux et éventuellement des moyens de fonctionnement (matériel, bureautique, personnel). L'objectif est de permettre à ces associations d'assurer au mieux leurs missions et leurs activités pour leur public. Le pôle associatif est aussi un moyen de développer des actions et des dynamiques collectives sur un territoire donné avec ses habitants. Il s'appuie donc sur un collectif d'animation composé des associations présentes, qui gère la vie du pôle et son projet.

Quel que soit le mode de pilotage du pôle associatif de quartier, l'APRAS est présente à l'ensemble des réunions la concernant pour assurer la gestion des locaux, une mission d'observation et d'analyse de la démarche, et le plus souvent un soutien à l'animation à la mise en place des projets ; le rôle de l'APRAS est dans ce cas d'être un tiers facilitateur, sans se substituer pour autant aux associations.

Où se trouvent les pôles associatifs de quartier à Rennes ?

• Le **pôle Nimègue** situé au 20 square de Nimègue dans le quartier du Blossne regroupe 8 associations ou collectifs dans des domaines divers ; la partie collective des locaux est gérée par l'APRAS depuis avril 2005, les bureaux sont gérés en direct par la Ville.

Associations présentes : Solidarité Bretagne Cambodge, BreizhAfrica, La Maison des Squares, Association Angola Congo Bretagne (ACB), le Comité de quartier du Blossne, L'âge de la Tortue, Rennes Dades, Mamakao, le CLPS.

• Le **pôle du Landrel** situé dans le quartier du Blossne inauguré le 20 décembre 2006, fonctionne autour des thématiques suivantes : lien social, insertion et soutien scolaire. Associations présentes : Collectif Intermède, AJPS, ATD Quart Monde, le Centre Social du Landrel, Cité D'accord, Elektron, le Secours Catholique, et ponctuellement d'autres associations.

• Le **FG4**, au 4 avenue de Pologne, inauguré également le 20 décembre 2006 constitue un pôle sportif sur le quartier du Blossne, cogéré avec le Cercle Paul Bert Landrel. Associations présentes : Quattro Connexion, Cercle Paul Bert, et ponctuellement d'autres associations ou collectifs du quartier.

• Le **pôle Saint Exupéry** situé dans le quartier de Maurepas, fonctionne sous la forme d'un pôle depuis fin 2006/début 2007, avec des associations et collectifs très divers. Associations présentes : Hella-Prod, Slam Connexion, Déclit Femme, Club M'Aide, Espoir Amal, Promotiv, le

Secours Catholique, Mouv'Harmonic.

• Le **pôle Fernand Jacq** : dernier en date, l'APRAS gère ce pôle depuis le mois d'octobre 2007. Il est situé square du docteur Fernand Jacq (Quartier Francisco Ferrer). Associations présentes : l'association Bel Air, le CLPS, le Centre social Ty-Blossne, l'AREJ. D'autres associations utilisent ponctuellement cet espace, ainsi que des habitants de la ville ou du quartier le WE dans la salle familiale.

Locaux disponibles et projets associatifs

• Les PAQ se créent généralement en fonction des locaux qui sont disponibles. La question à se poser est de savoir si ces locaux se situent dans un territoire où le PAQ a sa pertinence au regard des besoins identifiés du territoire.

• Une thématique commune ne constitue pas un impératif dans la constitution d'un PAQ ; les deux modèles existent et présentent chacun leur intérêt : une thématique qui rassemble ou de la diversité qui produit des rencontres intéressantes.

• Les associations qui intègrent le PAQ doivent s'inscrire dans une culture de la mutualisation chacune en fonction de ses possibilités et de ses moyens. Une attention particulière au territoire et à ses habitants est nécessaire.

• Des locaux très utilisés en terme de planning d'occupation : les associations ont trouvé dans les PAQ les moyens d'assurer et de conforter leur projet. C'est un point positif incontestable des PAQ et le préalable incontournable pour faire démarrer une dynamique plus collective.

Des difficultés parfois à faire démarrer et vivre la dynamique collective, au delà des activités de chacun :

• Les associations présentes sont souvent centrées sur leur projet spécifique et perçoivent au départ le fait d'intégrer le PAQ comme une opportunité d'avancer sur ce projet.

• Il s'agit en majorité d'associations qui sont composées de bénévoles qui ont des disponibilités et des pré-occupations qui ne sont pas toujours faciles à concilier avec les contraintes d'un projet collectif.

• Le corollaire c'est que les PAQ ne sont ouverts qu'en fonction des activités et disponibilités des associations qui l'occupent, ce qui peut constituer une difficulté en terme de lisibilité pour les habitants.

• Pour la même raison, le PAQ n'est pas un partenaire de quartier évident à appréhender par les structures professionnelles du quartier.

• Les PAQ se différencient à cet égard d'un équipement de quartier professionnel plus structurant (type équipement social, socio-éducatif ou culturel, ...). On ne peut pas en attendre la même contribution comme acteur d'un projet de territoire ou en terme de relation et de services aux habitants.

Cette préoccupation et l'attention portée aux habitants sont en effet réaffirmées par de nombreuses associations dans les pôles. La plupart de ces associations ont par ailleurs vocation à s'adresser aux habitants et ont pour objectif de les associer à leur démarche ou

leurs activités.

Plusieurs démarches collectives se mettent en place au sein des PAQ, notamment les suivantes :

• L'association l'Age de la Tortue, le Comité de quartier, et d'autres associations le cas échéant mobilisent chaque année le pôle Nimègue autour d'animations de quartier à l'attention de leurs membres et des habitants.

• Des projets autour de l'insertion ou du sport se développent au Landrel et au FG4 : un projet est actuellement porté par le Cercle Paul Bert et l'association Quattro-Connexion au FG4.

• Une journée partenariale portes ouvertes, suivie d'un pique nique pour les habitants organisé par l'association Bel Air, a eu lieu à Fernand Jacq en juin 2008. Une fête du pôle a également été portée par le Centre social en décembre 2008.

• Un projet de Bibliothèque de rue est en cours, en partenariat avec la direction de quartier à l'initiative de l'association Bel Air, qui associe l'ensemble des associations du Pôle Fernand Jacq.

• Des plaquettes présentant les activités des pôles ont été réalisées ou sont en projet, pour mieux les faire connaître aux habitants.

• Il est intéressant de constater que les PAQ sont des lieux de rencontres, de débats, d'information et de mixité à tous les niveaux (culturelle, d'âge, sociale, ...)

• Le développement de la signalétique est une des réponses qui a été apportée à la question de la visibilité des pôles par les habitants, en particulier le graphe de Nimègue.

En 2006, l'APRAS avait mené un état des lieux statistique sur l'offre et de la demande en terme d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Cet état lieu avait permis de pointer un certain nombre de questionnements à creuser et l'APRAS a proposé la poursuite d'un travail plus qualitatif.

S'est trouvée l'opportunité d'aborder les parcours des familles à la recherche d'un mode de garde à partir des fichiers du service des crèches de la Ville concernant les familles ayant fait une demande de places et n'ayant pas obtenu satisfaction ou ayant annulé leur demande en 2006. Il s'agissait ainsi de mettre en évidence les aspirations des familles en terme de mode de garde idéal, leur parcours après le refus ou l'annulation ; la solution ou l'absence de solution à l'issue ; leur degré de satisfaction relatif à cette solution ; leur sentiment général sur le parcours.

L'étude a été réalisée par TMO : parmi les 900 familles de l'échantillon, 300 ont été interrogées par téléphone en juin 2008. Cette enquête a été complétée en novembre par une table ronde de familles en cours de recherche d'une solution et par des entretiens individuels. Ce complément qualitatif doit permettre de prendre en compte la perception des outils mis récemment à disposition des familles (l'accueil Etoile et le site internet assistantsmaternels35.fr).

Les principales observations issues de l'enquête téléphonique :

■ 50% des familles ont finalement obtenu une place en crèche à l'occasion d'autres commissions intervenant plus tard l'année suivante. Ainsi le calcul du taux de satisfaction doit-il prendre en compte la dimension de flux. Il conviendrait d'aller vers un taux comme (le pourcentage des familles ayant obtenu une réponse positive au moment de la reprise du travail).

■ Sur les attentes initiales : la préférence va aux modes de garde collectifs jugés plus favorablement que l'accueil chez les assistantes maternelles du point de vue des activités proposées aux enfants, de l'éveil de l'enfant, du professionnalisme, de l'environnement dans lequel est accueilli l'enfant ; par contre les assistantes maternelles sont préférées pour le respect des rythmes des enfants de moins d'un an et pour la souplesse des horaires d'accueil.

■ Sur le parcours : les familles ont contacté en moyenne 21 assistantes maternelles ; 20% en ont contacté plus de 30. Pour 52% des familles, les assistantes

maternelles ne disposaient pour la plupart du temps pas de places disponibles.

■ Au final 83% des familles ont obtenu un mode de garde payant : principalement chez une assistante maternelle ; pour le reste des familles : l'enfant a été en âge d'être scolarisé ou la mère a opté pour un congé parental ; puis secondairement un membre de la famille garde l'enfant ou encore la situation professionnelle a changé. 5 familles se sont déclarées au final sans solution.

■ Parmi les familles ayant obtenu un mode de garde payant 91% se déclarent satisfaites.

■ 75% des familles ont jugé la recherche d'un mode de garde difficile ;

■ 54% ont trouvé une solution 2 mois ou moins de 2 mois avant la reprise du travail.

■ 79% ont déclaré que cette incertitude est un facteur de stress important.

CONCLUSION :

► Les résultats de l'enquête téléphonique mettent en évidence un enjeu important autour de l'accompagnement des familles ; ils confirment l'intérêt de la mise en place des nouveaux outils permettant de mieux accueillir, d'accompagner les familles et de leur mettre à disposition l'information nécessaire. L'actualisation des informations (en particulier via le site assistantsmaternels35.fr) est un point essentiel.

► Un travail important de valorisation du mode de garde individuel s'avère nécessaire.

► Il importe de ne pas négliger la question du congé parental,

souvent présenté comme un choix des familles mais qui peut s'avérer pour un certain nombre, le résultat de l'arbitrage entre les contraintes, économiques, professionnelles et les possibilités d'accueil des enfants ; c'est le cas des familles qui ne postulent pas mais également de celles qui ont participé à l'enquête et ont finalement opté pour un congé parental.

► Apporter une attention particulière aux familles les plus en difficulté pour leur permettre d'accéder à un mode de garde plus aisément car c'est un élément incontournable pour accéder à l'emploi.

On imagine ce que peut être ce parcours, déjà décrit comme difficile et stressant, pour les familles les plus en difficulté n'ayant pas encore été jusqu'à la formulation la demande. On pense notamment aux rapprochements statistiques que fait l'APRAS entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans et le nombre de demandes de places dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : il apparaît que le nombre de demandes n'est pas proportionnel au nombre d'enfants si on se réfère aux autres quartiers de la ville.

L'ensemble du travail et en particulier le volet qualitatif (table ronde et entretiens) sera restitué aux partenaires (Ville, CAF, Conseil général) courant janvier. Une présentation plus large sur invitation sera proposée à l'occasion d'un forum de l'APRAS le 5 mars 2009, à 16 heures.

Il s'agira de dégager des pistes d'amélioration pour les différentes institutions et d'envisager l'enrichissement de ces travaux sur les besoins de modes de garde (actualisation des travaux réalisés, approfondissements qualitatifs...).

Le tableau de bord sur le site de l'APRAS : www.apras.org

via un accès sécurisé remplace la diffusion du CD Rom.

Une montée en charge progressive :

⇒ 1ère mise en ligne du site avec les données 2006 pour les thématiques les plus attendues : Enfance / Familles ; Pauvreté / Précarité ; Chômage : Mars 2008

⇒ Actualisation des données 2007 : Octobre 2008.

⇒ Extension aux thématiques Education ; Mode de garde ; Logement ; personnes Agées : Janvier 2009.

⇒ Extension de la consultation pour les territoire prioritaires : Mars 2009.

Intérêt de ce système : plus grande autonomie de l'APRAS sur l'outil :

- Actualisation régulière des données en fonction de leur date de transmission par les organismes fournisseurs ;

- Ajout de compléments des observations, enrichissements des analyses au long cours.

Les utilisateurs de l'APRAS sont toujours sollicités pour participer à l'enrichissement de ce travail qualitatif.